

03 avr 2015 -17:53

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2015

Organisation d'une cérémonie protocolaire fédérale de commémoration du bicentenaire de la bataille de Waterloo

Le Conseil des ministres a approuvé l'organisation d'une cérémonie protocolaire fédérale de commémoration du bicentenaire de la bataille de Waterloo, le jeudi 18 juin 2015.

L'année 2015 marquera le bicentenaire de cette bataille. A cette occasion l'asbl Waterloo 1815-2015, avec le soutien du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, de la Loterie nationale, de la province du Brabant wallon et de la Région wallonne, organise les 18,19, 20 et 21 juin 2015 la plus grande reconstitution jamais organisée en Europe avec plus de 5.000 figurants, 300 chevaux et 100 canons.

Afin de mettre en évidence le caractère belge et fédéral de cette commémoration, il est proposé d'organiser une cérémonie protocolaire fédérale de commémoration au pied de la Butte du Lion, en présence de membres de familles royales, de chefs d'Etat et de gouvernement représentant les anciens belligérants, le jeudi 18 juin 2015, avant le début des festivités grand public.

Le comité d'organisation opérationnel en charge de la coordination, de l'organisation et des aspects budgétaires de la cérémonie sera composé de représentants des départements suivants :

- le SPF Chancellerie du Premier Ministre pour les aspects protocolaires intra-belges, l'organisation logistique de la cérémonie, la gestion de la presse et la coordination du comité
- la cellule stratégique du Premier ministre
- le SPF Affaires étrangères pour la gestion protocolaire des chefs d'Etat ou de gouvernement et des délégations étrangères
- la cellule stratégique du ministre des Affaires étrangères
- le ministère de la Défense pour la gestion de tous les aspects militaires
- la cellule stratégique du ministre de la Défense

Les invités à cette cérémonie seront les descendants des belligérants, les hauts représentants des pays limitrophes de la Belgique, les représentants de l'Union européenne ainsi que certains corps constitués belges.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel

rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>